



MOISSON

RIMOUSKI-NEIGETTE

PROCÉDURES POUR LE DÉPANNAGE

- **Inscription** préalable obligatoire.
- Un **rendez-vous** vous sera attribué lundi, mercredi ou vendredi en après-midi une fois par mois à moins d'indications contraires.
- **Apporter votre 4,00 \$** (argent comptant) pour bénéficier du service de dépannage de nourriture.
- **Apporter minimum six (6) sacs** réutilisables et propres.
- En cas **d'absence** de votre part, il est de votre **responsabilité de nous contacter** pour nous permettre d'attribuer cette plage horaire à quelqu'un qui en aurait besoin et pour fixer votre rendez-vous du mois suivant.
- **En cas de tempête** (ou force majeure) un **message** sera diffusé aux endroits suivants: répondeur de Moisson, page Facebook, page d'accueil du site web et à la radio (rouge fm 102.9).

Moisson Rimouski-Neigette doit répondre actuellement à un **gros volumes de demandes**. Nous nous approvisionnons majoritairement selon les **dons reçus**, nous n'avons malheureusement pas la capacité de procéder à des achats diversifiés. Par conséquent, nous ne pouvons malheureusement **pas garantir un approvisionnement varié** et répondant à toutes les particularités propres à chacun.

